

Zurich, le 22 avril 2002

Le 13 avril 2002 a eu lieu à Berne l'Assemblée générale ordinaire (AG) de l'Association suisse des réalisatrices et réalisateurs de films. Le nouveau décret pour la promotion du film du DFI nous a été présenté pour une prise de position. L'Assemblée générale s'est prononcée sur la prime de qualité ainsi que sur les règlements "Succès Cinéma" de la manière suivante:

Prime de qualité

Selon la suggestion de la Section film, la prime pour la qualité cinématographique de nos oeuvres devrait être abolie. L'Assemblée générale d'ARF/FDS est unanimement contre cet abolissement, puisque la discussion de qualité et de rétribution pour la performance culturelle est de toute façon un besoin absolu dans un système de promotion sélectif. Pour avoir une instrumentation orientée vers la promotion du film, moins que jamais la promotion fédérale ne doit donner son congé! Malgré le mécontentement général, la prime de qualité est un instrument efficace. Pourtant la forme actuelle avait il y a 20 ans plus de sens qu'aujourd'hui où le monde du cinéma est hétérogène. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut de nouveaux chemins et critères, qu'il faut de nouvelles formes mais il n'y a pas de raison d'abolir la discussion.

Succès Cinéma

L'Assemblée générale d'ARF/FDS salue la décision politique de promotion qui vise à donner plus de poids à la promotion du film quand celui-ci dépend du succès au scénario. D'autre part on comprend mal pourquoi la régie (et les auteur(e)s-metteurs en scène) ne bénéficient plus, comme tous les autres, du succès des 100'00 entrées. Car une limitation de 50'000 francs devrait être introduite. Cela signifie en réalité que la régie et les auteur(e)s de film sont lésés financièrement lors d'un succès auprès du public. Pour garantir que la promotion qui dépend du succès soutienne effectivement la continuité et récompense le succès, l'Assemblée générale d'ARF/FDS est d'avis que tout le monde soit traité de la même façon et doit participer au succès jusqu'à 100'000 entrées. Finalement l'Assemblée générale d'ARF/FDS est unanimement d'avis que l'égalité des scénarios de fiction et des scénarios des films documentaires soit garantie.

the filmmaker's choice : concours d'idées pour fictions fortes

Cette année notre Association fête son 40ème anniversaire et 40 ans de promotion fédérale du film. Le passé ayant montré que plus de courage, plus de créativité et plus de disposition au risque étant la préoccupation la plus importante, nous avons lancé à ce propos *The Filmmaker's Choice*. Les auteur(e)s de longs métrages professionnels peuvent participer au concours d'idées pour l'élaboration de "treatments" de longs métrages. Les six plus fortes idées de film, les idées les plus aptes au cinéma et les idées les plus courageuses seront récompensées de 15'000 francs. Le jury de *Filmmaker's Choice* sont les cinéastes Patrice Plattner, Romed Wyder et Xavier Koller. Le délai des candidatures est fixé jusqu'au 15 mai.